CHARTE DE BIENTRAITANCE

- ADOPTER EN TOUTE CIRCONSTANCE UNE ATTITUDE PROFESSIONNELLE D'ÉCOUTE ET DE DISCERNEMENT À CHAQUE ÉTAPE DU PARCOURS DE L'USAGER.
- DONNER À L'USAGER ET À SES PROCHES UNE INFORMATION ACCESSIBLE, INDIVIDUELLE ET LOYALE.
- GARANTIR À L'USAGER D'ÊTRE COAUTEUR DE SON PROJET EN PRENANT EN COMPTE SA LIBERTÉ DE CHOIX ET DE DÉCISION.
- METTRE TOUT EN ŒUVRE POUR RESPECTER L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHIQUE, LA DIGNITÉ ET L'INTIMITÉ DE L'USAGER.
- 5 S'IMPOSER LE RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS RELATIVES À L'USAGER.
- AGIR CONTRE LA DOULEUR AIGUË ET/OU CHRONIQUE PHYSIQUE ET/OU MORALE.
- ACCOMPAGNER LA PERSONNE ET SES PROCHES DANS LA FIN DE VIE.
- RECHERCHER CONSTAMMENT L'AMÉLIORATION DES PRESTATIONS D'ACCUEIL, D'HÔTELLERIE, D'HYGIÈNE, DE TRANSPORTS, ETC.
- GARANTIR UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE ET SOIGNANTE CONFORME AUX BONNES PRATIQUES ET RECOMMANDATIONS.
- ÉVALUER ET PRENDRE EN COMPTE LA SATISFACTION DES USAGERS ET DE LEUR ENTOURAGE DANS LA DYNAMIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE DES SERVICES PROPOSÉS.

Centre Reine Fabiola depuis 1963